



Les petites nouvelles: Édition Septembre 2022

Nous désirons souhaiter la bienvenue aux anciens et nouveaux élèves de l'école. Nous espérons de tout cœur que cette nouvelle année scolaire sera plus simple que les deux précédentes. Vous pouvez être assurés que le personnel de l'école mettra l'énergie et les efforts nécessaires au développement académique et à l'épanouissement personnel de tous nos élèves!

L'école Primaire St-Sauveur comptera cette année quelques 950 élèves. À chacun des enfants de la maternelle à la sixième année, nous leur souhaitons une extraordinaire année scolaire.

Cette première édition des Petites nouvelles présente beaucoup d'informations nécessaires afin de bien débiter cette année scolaire. Je vous demande donc de le lire avec attention et de le garder à portée tout au long de l'année.

Stéphane Pipon
Directeur

Assemblée générale et rencontre avec le titulaire

Le jeudi 15 septembre aura lieu l'assemblée générale des parents et les rencontres générales parents-enseignants

Les parents des élèves du pavillon De la Vallée sont attendus le jeudi 15 septembre pour la rencontre avec la titulaire de leur enfant de **18h00 à 19h00**;

Les parents des élèves du pavillon Marie Rose sont attendus le jeudi 15 septembre pour la rencontre avec la titulaire de leur enfant de **19h15 à 20h15**;

Ensuite, nous convions tous les parents, **dès 20h30** au gymnase du pavillon Marie Rose pour l'assemblée générale les parents. Nous y élirons les membres parents pour le conseil d'établissement et aussi présenterons l'organisme de participation parentale de notre école. C'est un rendez-vous !!!

Site internet de l'école

Saviez-vous que notre école possède un site internet mis à jour à chaque semaine? Véritable entité internet de notre école, vous pouvez y retrouver toutes l'information utile et à jour : petites nouvelles, photos des activités scolaires, messages vidéo de la direction, les programmes de formation, les calendriers scolaire...

C'est un outils complet et mis à jour très fréquemment. Je vous invite à le consulter souvent!

www.ecoleprimairedest-sauveur.com

Journée pédagogique

Le vendredi 16 septembre est une journée pédagogique, nous vous rappelons que les enfants doivent être inscrits au service de garde pour participer à l'activité. Vous pouvez contacter Nadia au 450-227-2686 option 2 à de la Vallée ou Isabelle au 450-227-2660 option 5

Horaire des élèves

	Ouverture secrétariat	Début des cours	Heure de fermeture du secrétariat le midi	Fin des cours
Pavillon Marie Rose	7h30	8h00	11h45 à 12h30	15h10
Pavillon De la Vallée	7h50	8h09	12h00 à 13h00	15h22



Retard et assiduité

Merci de laisser votre enfant au secrétariat, le matin lorsqu'il arrive en retard. L'heure de son arrivée sera notée à son dossier. Il peut se diriger seul vers sa classe. Il développe ainsi son autonomie.

Nous comptons sur vous pour que votre enfant soit ponctuel à l'école. L'heure du début des classes est à 8 h 05 pour le pavillon De la Vallée et à 8h00 pour le pavillon Marie Rose. Lorsqu'il arrive en retard, l'enfant manque les explications du début de la journée et peut déranger le groupe qui est déjà au travail. Des retards fréquents sont dérangeants pour votre enfant. Merci d'y porter une attention particulière.

Absence

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez impérativement appeler à l'école pour le signifier, **le mot à l'agenda ne suffit pas**.

Bénévolat à l'école et antécédent judiciaire

Depuis le 1er juillet 2007 à la CSSL, toute personne œuvrant auprès d'enfants (mineurs) doit faire la preuve qu'elle n'a aucun antécédent judiciaire. Pour ce faire vous devez remplir le formulaire et nous le retourner **avec une photocopie de votre carte d'assurance maladie et permis de conduire**. Ainsi, si vous prévoyez vous impliquer au niveau de l'école, cette démarche est nécessaire pour vous permettre de faire du bénévolat. Ce formulaire doit être complété une seule fois et suivra le dossier de votre enfant jusqu'à sa 6e année. Toutefois, il est de la responsabilité du parent de nous aviser à l'intérieur de 10 jours si sa situation judiciaire change.

Cafétéria

L'école offre aussi aux élèves qui le désirent le service de dîners chauds et froids. Notre concession alimentaire présente aux élèves et aux membres du personnel une variété d'aliments sains et savoureux qui respectent la politique alimentaire de la commission scolaire. Vous trouverez le menu de septembre et la marche à suivre pour l'inscription en fichiers joints à ce message.



N'oubliez pas de fournir une collation à votre enfant s'il mange à la cafétéria le midi.
Ne pas oublier de fournir des ustensiles dans la boîte à lunch.



Photo scolaire

Le photographe (IsaB Photographie) sera à votre école pour la séance de photos (individuelles et groupes). Les parents sont libres d'acheter les photographies. Le polo est obligatoire.

- **Pour le pavillon Marie-Rose: 14-15 septembre 2022**

Le 14 septembre seront photographiés les groupes : Marie Rose : 001, 002, 005, 006, 008, 101, 120, 103, 104, 105, 106, 200, 201 et 202.

Le 15 septembre seront photographiés les groupes : Marie Rose 003, 004, 007 et 100. De la Vallée 203, 204, 205, 713, 712 et 714.

- **Pour le pavillon de la Vallée : 15- 20-21 septembre 2022**

Le 15 septembre seront photographiés les groupes : 203, 204, 205, 713, 712 et 714.

Le 20 septembre seront photographiés les groupes : 302, 303, 304, 305, 306, 406, 501, 403, 405, 401, 601 et 602.

Le 21 septembre seront photographiés les groupes : 301, 503, 402, 404, 502, 504, 505, 605, 603 et 604

Tenue vestimentaire

L'école primaire de St-Sauveur a adopté un code vestimentaire : un polo uni gris ou bleu est obligatoire. Il est possible d'ajouter une veste ou un coton ouaté (hoodie) unis, gris ou bleu sans marque (ou avec logo de l'école). Vous pouvez vous procurer ces vêtements au magasin PERFORMANCE (avec le logo de l'école) OU faire l'achat d'un polo au magasin de votre choix en respectant les couleurs. Les anciens polos blancs avec le logo de l'école sont toujours acceptés.

Vous pouvez vous procurer ces vêtements au magasin PERFORMANCE (avec le logo de l'école) située au 333, rue Principale à Saint-Sauveur, au coût de 20 \$ taxes incluses OU faire l'achat d'un polo au magasin de votre choix en respectant les couleurs.

Le costume d'éducation physique (short, chandail et espadrilles) est obligatoire pour des raisons d'hygiène.

Cependant pour les élèves du préscolaire et 1^{er} cycle, nous demandons des vêtements souples et des espadrilles.

Le polo n'est pas obligatoire pour le cours d'éducation physique. La participation est obligatoire et seul un papier du médecin exemptera l'élève de ses cours.



Communication avec les enseignants

Vous voulez communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant? La meilleure façon est via l'agenda. L'enseignant(e) pourra vous répondre via l'agenda ou par un appel téléphonique.

Courriels



La majorité des documents de la part du secrétariat vous seront acheminés par courriel dans le but de faciliter la communication entre l'école et vous et afin de réduire la consommation de papier.

Prenez le temps de lire régulièrement vos messages courriel, car des renseignements importants relatifs à la vie scolaire de vos enfants s'y trouveront, tel que :

- ✓ L'info parent mensuel;
- ✓ Les listes du matériel scolaire

Veuillez-vous assurer que l'adresse courriel est à jour au dossier de votre enfant.

Noter qu'en tout temps vous pouvez communiquer avec nous si vous désirez un document en particulier en papier. Nous vous l'enversons via le sac à dos de votre enfant.

Transport scolaire



Nous vous rappelons que, tout comme l'année dernière, il est possible d'obtenir le numéro d'autobus directement sur le portail parents Mozaïk.

Les enfants ne peuvent en aucun temps changer d'autobus même avec acceptation des parents.

Garde partagée

Vous devez faire une demande sur le site du centre de Services scolaire, **remplir le formulaire à l'onglet garde partagée**, si vous désirez avoir du transport pour votre enfant et que celui-ci est en garde partagée. Cette demande est renouvelable à chaque année et elle sera traitée par le service du transport du Centre de Service Scolaire à partir d'octobre.



Sortie des élèves le midi

Nous vous informons que chaque élève qui sort dîner à l'extérieur et qui habituellement dîne à l'école doit obligatoirement être accompagné d'un adulte répondant c'est-à-dire, son père, sa mère ou tout autre adulte autorisé par les parents.

Aucun élève ne sera autorisé à sortir de la cour sans note écrite au dossier de la part du parent. Les demandes des parents par téléphone ne seront pas acceptées.

Ces mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des élèves et d'éviter les nombreux problèmes qui nous sont rapportés de la part des automobilistes et des commerçants.

Bien sûr, pour nous, il s'agit avant tout de protéger les élèves.

Merci de votre collaboration!



Identification du matériel

Il est essentiel de bien identifier le matériel scolaire ainsi que les différents vêtements, sac d'école, boîte à dîner, etc. Les objets perdus sont regroupés dans l'atrium. Les enfants sont invités à y jeter un œil régulièrement. Vous pouvez venir entre 15h30 et 18h en entrant par la porte du service de garde.



Transport d'urgence

Suite à un accident, si une vérification à l'urgence s'impose, le transport doit être assuré par les parents. Dans l'impossibilité de les rejoindre, le transport à l'hôpital est effectué en ambulance, et ce, aux frais des parents. L'élève sera accompagné d'un membre du personnel jusqu'à l'arrivée des parents.

Stationnement des parents

Pour le pavillon Marie Rose, si vous venez chercher votre enfant en fin de journée, ne pas stationner votre voiture proche des clôtures de l'école.

Pour le pavillon De la Vallée, ne jamais emprunter le passage du côté du restaurant Papa Luigi, cet accès est strictement réservé aux membres du personnel.

Communication école-maison pour les départs

Lorsque vous faites un changement sur le mode de départ habituel de votre enfant SVP inscrire l'information à l'agenda de votre enfant et contacter l'école;

- Par exemple, si votre enfant ne va pas au service de garde un soir donné, inscrire à l'agenda et appeler au service de garde;
- Si votre enfant ne prend pas l'autobus et que vous venez le chercher, inscrire à l'agenda et appeler l'agente de bureau Sandrine (pour Marie Rose) ou Marie Ève (pour De la Vallée).

Facturation surveillance du midi

La modification des frais de surveillance du midi a été adoptée en avril dernier par le conseil d'administration du CSSL. Cette démarche émanait d'une orientation ministérielle et d'obligations légales, selon lesquelles la facturation doit représenter l'utilisation du service de surveillance par l'élève, ou, en d'autres mots, le principe de l'utilisateur-payeur, afin de garantir une équité pour tous les parents. C'est pourquoi il n'y a dorénavant plus de rabais accordé aux familles ayant plusieurs enfants, la contribution de chaque élève-utilisateur devant refléter les coûts réels des frais de surveillance du midi.)

Où nous trouver?

École primaire de Saint-Sauveur

De la vallée : 167, Principale

Marie-Rose : 35, rue Filion

Pavillon De La Vallée : (450) 227-2686	Option	Pavillon Marie Rose : (450) 227-2660	Option
Absences des élèves	1	Absences des élèves	1
Le service de garde	2	Le service de garde	5
Le secrétariat	3	Le secrétariat	3
Service de psychoéducation	7	Service de psychoéducation	6

Courriel :

marierose@cslaurentides.qc.ca

vallee@cslaurentides.qc.ca

Site internet:

www.ecoleprimairedest-sauveur.com